

LISTE DES ACCORDS, TRAITÉS, CONTRATS INTERNATIONAUX PASSÉS OU RATIFIÉS EN 1987

Béatrice de SAENGER*

- I – Accords intermaghrébins.
- II – Accords avec les organisations interarabes et les pays du Moyen-Orient.
- III – Accords avec les organisations interafricaines, les pays d'Afrique et de l'Océan Indien.
- IV – Accords avec la France.
- V – Accords avec la République fédérale d'Allemagne.
- VI – Accords avec les communautés européennes et les autres pays membres de la CEE.
- VII – Accords avec les Etats-Unis.
- VIII – Accords avec les autres pays occidentaux ou assimilés.
- IX – Accords avec les autres pays d'Asie et du Pacifique.
- X – Accords avec les pays d'Amérique latine.
- XI – Accords avec les pays socialistes européens.
- XII – Accords avec les organisations internationales et adhésions aux conventions internationales.
- XIII – Accords avec des partenaires indéterminés ou avec des groupements de partenaires classés dans des rubriques différentes.

Sigles des sources :

- *BORM*, Bulletin officiel du Royaume du Maroc.
- *JORA*, Journal officiel de la République Algérienne.
- *JORT*, Journal officiel de la République Tunisienne.
- *JR*, Journal officiel Libyen.
- *IDI*, Industrie et Développement International.
- *MTM*, Marchés Tropicaux et Méditerranéens.

(*) Avec la participation de Taoufik MONASTIRI pour les *JO* de Libye, traduits de l'arabe.

I. - ACCORDS INTERMAGHRÉBINS

1. Algérie - Libye

- 20/1 – Signature à Tripoli d'un accord de coopération dans le domaine de l'information.
- 22/7 – Signature d'un accord entre les deux pays destiné à promouvoir la coopération dans le domaine de la santé. Il porte sur la protection de l'environnement, la formation médicale, les échanges et la recherche scientifique ainsi que l'équipement médical.
- 2/8 – Signature entre les deux pays d'un accord pour la formation des cadres et techniciens de maintenance de matériels relatifs aux transports terrestres, maritimes et aériens.
- 24/10 – Signature à Alger, d'un accord commercial avec la Libye, l'Algérie fournira à la Libye 300 000 réfrigérateurs et 300 000 climatiseurs sous forme de pièces détachées. L'Algérie fournira aussi une assistance technique pour le démarrage et l'exploitation des deux chaînes de montage prévues pour l'assemblage de ces articles.
- 28/10 – Signature d'un protocole portant création de sociétés mixtes algéro-libyennes dans le domaine de l'industrie.
- 31/10 – Signature à Alger d'un procès-verbal de coopération en matière de formation professionnelle ainsi que pour la création de quatre sociétés mixtes avec la Libye.
- 23/12 – Loi algérienne n° 87-21 portant approbation de la convention portant création d'une société mixte de construction entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste signée à Tripoli le 11 novembre 1986, *JORA* (53), 26/12/1987; 1367. Cette Convention a été ratifiée par la loi libyenne n° 8/1987 du 20 al fatih.
- 23/12 – Loi algérienne n° 87-22 portant approbation de la convention portant création d'une société mixte de forage de puits d'eau entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, signée à Alger le 16 juin 1987, *JORA* (53), 26/12/1987 : 1367.
- 23/12 – Loi algérienne n° 87-23 portant approbation de la convention pour la création de la société d'exploration et de production des produits pétroliers entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, signée à Alger le 16 juin 1987, *JORA* (53), 26/12/1987 : 1368.
- 23/12 – Loi algérienne n° 87-24 portant approbation de la convention portant création d'une société de géophysique entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste, signée à Alger le 16 juin 1987, *JORA* (53), 16/12/1987 : 1368.

2. Algérie - Mauritanie

- 4/3 – Signature à Alger, avec la Mauritanie d'un accord portant essentiellement sur la coopération dans le domaine de l'énergie et de la pêche. Les deux parties sont, par ailleurs, convenues de renforcer la coopération existant

entre les deux pays dans les domaines de l'enseignement supérieur et technique, de l'information et des communications et de l'élargir à l'industrie, à l'agriculture et à la prospection minière.

- 11/6 — Signature à Nouakchott entre la Mauritanie et l'Algérie d'un accord cadre de coopération en matière de pêche ainsi que d'un protocole d'application de cet accord.

3. Algérie – Tunisie

- 6/2 — Loi tunisienne n° 87-4 portant ratification du protocole d'accord additionnel à l'accord cadre de coopération industrielle, conclu à Tunis le 14 juin 1986 entre le gouvernement de la République tunisienne et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, *JORT* (10), 6-10/2/1987 : 191. Ce protocole est approuvé en Algérie par la loi 87-11 du 12/5/1987 (*JORA*, 21), 20/5/1987 : 523 et ratifié par décret 87-132 du 2/6/1987, *JORA* (23), 3/6/1987 : 577.
- 7/3 — Signature à Tunis avec l'Algérie d'accords-cadres de coopération industrielle et d'une convention de coopération en matière de composants automobiles (soixante entreprises tunisiennes, dont huit sont exportatrices, fabriquent des composants automobiles). Ces accords entre la société tunisienne d'industrie automobile (STIA) et la société algérienne de véhicules industriels (SVI) ont été signés avec le ministre algérien de l'industrie lourde.
- 8/5 — Accord de coopération entre les deux pays dans le domaine de la production de papier.
- 15/5 — *MIM* annonce la signature d'un accord entre la Tunisie et l'Algérie pour la production de papier. L'Algérie importera 2 000 tonnes de cellulose et 4 000 tonnes de papier, la Tunisie importera des produits chimiques utilisés dans l'industrie du papier.
- 12/6 — Loi tunisienne n° 87-26 autorisant l'Etat à souscrire à l'augmentation au capital de la société tuniso-algérienne de ciment blanc (SOTACIB), *JORT* (43), 16/6/1987 : 767.
- 23/7 — Signature à Tunis d'un accord entre les deux pays qui définit les moyens de renforcer la coopération dans le secteur de la pêche et des constructions navales (création de sociétés mixtes).
- 1/10 — Signature à Tunis d'un accord de coopération entre les deux pays dans le domaine de la jeunesse et des sports.

4. Libye – Tunisie

- 24/9 — Signature à Tripoli d'un protocole de coopération portant, notamment, sur des questions sociales et financières afin de régler le contentieux des avoirs des ressortissants tunisiens.

5. Maroc – Tunisie*

- 14/11/1986 — Dahir 1-82-188 portant publication de la convention commerciale et douanière entre le Royaume du Maroc et la République Tunisienne, faite à Tunis le 26 décembre 1980, *BORM* (3944), 1/6/1988 : 166.

* Nous avons placé en tête des informations concernant l'Algérie, le Maroc et la Tunisie au long de cette Liste des Accords 1987, des références se rapportant à l'année 1986 parvenues après la publication du précédent AAN.

- 5/2/1987 – Signature à Rabat avec la Tunisie, de plusieurs accords concernant les domaines de la marine marchande, des transports, des affaires culturelles, de la jeunesse et des sports ainsi que de la sécurité sociale. Cf. les 29/10, 13/11 et 26/11.
- 25/3 – Signature à Tunis, entre les deux pays d'une convention dans le domaine de la sécurité sociale et d'un procès-verbal définissant les moyens de renforcer leur coopération en matière d'emploi et de main d'œuvre.
- 29-10 – Loi tunisienne n° 87-53 portant ratification de la convention de sécurité sociale conclue à Rabat le 5 février 1987 entre la République tunisienne et le Royaume du Maroc, *JORT* (77), 3/11/1987 : 1378.
- 13/11 – Loi tunisienne n° 87-60 ratifiant l'accord de coopération dans le domaine de la marine marchande conclu à Rabat le 5 février 1987 entre la République tunisienne et le Royaume du Maroc. *JORT* (81), 13-17/11/1987 : 1431.
- 26/11 – Loi tunisienne n° 87-76 ratifiant l'accord cadre de coopération industrielle conclu à Rabat le 5 février 1987 entre la République tunisienne et le Royaume du Maroc, *JORT* (83), 24-27/11/1987 : 1465.

II. – ACCORDS AVEC LES ORGANISATIONS INTERARABES ET LES PAYS DU MOYEN-ORIENT

1. Algérie

- 3/2 – Loi algérienne n° 87-04 portant approbation de la convention portant création de l'Organisation arabe des télécommunications par satellite (ARABSAT), signée au Caire le 14 avril 1976. *JORA* (6), 4/2/1987 : 135. Cf. le 17/2.
- 3/2 – Loi algérienne n° 87-05 portant approbation de l'accord de siège entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et l'Union arabe des radiodiffusions (ASBU) signé à Alger le 25 juin 1986. *JORA* (6), 4/2/1987 : 135. Cf. le 17/2.
- 17/2 – Décret algérien n° 87-46 relatif à la ratification de la convention portant création de l'Organisation arabe des télécommunications par satellite (ARABSAT), faite au Caire le 14 avril 1976, *JORT* (8), 18/2/1987 : 175.
- 17/2 – Décret algérien n° 87-47 portant ratification de l'accord de siège entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et l'Union arabe des radiodiffusions (ASBU), signé à Alger, le 25 juin 1986. *JORA* (8), 18/2/1987 : 183.
- 17/3 – Décret algérien n° 87-69 portant ratification de la convention de coopération économique, culturelle et technique entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite, signée à Alger le 23 novembre 1986, *JORA* (12), 18/3/1987 : 269.
- 24/4 – Accord de principe du Fonds koweïtien pour le développement économique arabe concernant le financement de deux barrages en Algérie implantés à Tichy et à Béni-Haroun dans l'est du pays.
- 5/5 – Décret algérien n° 87-101 approuvant l'accord de prêt signé le 8 juillet 1986 à Alger, entre la République algérienne démocratique et populaire et la Banque islamique de développement (BID) pour le financement par

«Vente à tempérament» des équipements relatifs au projet du barrage de Aïn Della (Souk Ahras), *JORA* (19), 6/5/1987 : 471.

- 5/5 – Décret algérien n° 87-102 approuvant l'accord de prêt modifiant l'accord initial du 1^{er} juillet 1978 et l'accord de prêt complémentaire signé à Alger le 8 juillet 1986, entre la République algérienne démocratique et populaire et la Banque islamique de développement (BID.) pour le financement du projet de port de Jenjen. *JORA* (19), 6/5/1987 : 471.
- 15/6 – Signature de deux protocoles d'accords avec le Yemen Sud; ils portent sur les secteurs scientifiques, technique et culturel ainsi que dans les domaines du tourisme, de l'information, de la formation professionnelle, de la santé et de la jeunesse.
- 22/6 – Octroi par la Banque islamique de développement (BID) d'un nouveau prêt de 10 millions de dollars pour le financement des importations de coton. Ce qui porte les prêts de la BID depuis septembre 1986 à 125 millions de dollars.
- 1/8 – Décret algérien n° 87-169 approuvant l'accord de prêt signé le 14 décembre 1986 à Alger entre la République algérienne démocratique et populaire et le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) pour participer au financement du projet de barrage de Cheurfa II (Mascara), *JORA* (32), 5/8/1987 : 813.
- 1/9 – *IDI* annonce l'octroi d'un prêt de 3 millions de dollars par la Banque islamique de développement pour l'achat de coton pour la Sogitex.
- 21/10 – Signature à Alger avec la Jordanie d'un protocole de coopération. Il définit une convention commerciale et tarifaire et prévoit un développement des échanges commerciaux.
- 20/12 – Prêt par la Banque islamique de développement (BID) de 20 M de dollars.

2. Libye

- 8/1 – Signature à Ankara, avec la Turquie, d'un protocole d'accord commercial sur les échanges bilatéraux dans le cadre de la 13^e session de la Commission économique mixte turco-libyenne. Dans le cadre de cet accord la Turquie achètera, notamment 3 millions de tonnes de pétrole et du gaz liquéfié.
- 20/9 – Adjonction à Amman en mars 1983, par la Ligue des Etats arabes, d'un article indépendant à la Charte de l'Organisation arabe du travail (OAT). Accord ratifié par le Congrès général du peuple à sa 3^e session ordinaire de l'année 1986 et figurant dans la loi 8/1987 du 20 al-fâtih.
- 20/9 – Amendement à Fès, le 10.1.1986, de la Charte de la Conférence islamique. Accord ratifié par le Congrès général du peuple de Libye en sa 3^e session ordinaire de l'année 1986 et figurant dans la loi n° 8/1987 du 20 al-fâtih.
- 20/9 – Adoption à Sanaa, le 22.12.1984, dans le cadre de la Conférence islamique, des statuts de l'Union islamique de Télécommunications. Accord ratifié par le Congrès général du peuple de la Libye en sa 3^e session ordinaire de l'année 1986 et figurant dans la loi n° 8/1987 du 20 al-fâtih.
- 20/9 – Signature à Riyadh le 23 Jumâda II^e 1393, après la mort du Prophète, par la Ligue des Etats arabes, d'un accord de coopération dans le domaine judiciaire. Accord ratifié par le Congrès général du peuple de Libye en sa 3^e session ordinaire de l'année 1986 et figurant dans la loi n° 8/1987 du 20 al-fâtih.

- 13/11 – Signature à Tripoli avec le Soudan d'un protocole de coopération pétrolière. Il comporte la mise en place d'une société conjointe pour la distribution d'hydrocarbures au Soudan.

3. Maroc

- 14/11/1986 – Dahir n° 1-83-100 portant promulgation de la loi n° 08-83 portant approbation du principe de la ratification des Statuts du Fonds arabe pour les activités et les institutions de la jeunesse et des sports adoptés par la conférence des ministres arabes de la jeunesse et des sports à sa 5^e session, tenue à Bagdad du 19 juillet 1977. *BORM* (3879), 4/3/1987 : 51.
- 14/11/1986 – Dahir n° 1-83-331 portant publication de la convention de coopération culturelle et scientifique entre le Royaume du Maroc et la République d'Irak, faite à Bagdad le 24 avril 1976. *BORM* (3910), 7/10/1987 : 303.
- 14/11/1986 – Dahir n° 1-83-332 portant publication de la convention relative à la coopération dans le domaine de l'information entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République d'Irak, faite à Bagdad le 13 juin 1979, *BORM* (3910), 7/10/1987 : 303.
- 14/11/1986 – Dahir n° 1-84-16 portant publication de la convention sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur dans les Etats arabes, faite à Paris le 22 décembre 1978. *BORM* (3946), 15/6/1988 : 210.
- 14/11/1986 – Dahir n° 1-85-158 portant promulgation de la loi n° 24-85 portant approbation du principe de la ratification du protocole d'accord, fait à Rabat le 30 novembre 1981, entre le gouvernement du Royaume du Maroc et l'Organisation arabe du travail au sujet de l'établissement à Tanger du siège de l'Institution arabe de l'emploi. *BORM* (3910), 7/10/1987 : 304.
- 9/1/1987 – Décret marocain n° 2-87-8 approuvant le contrat conclu le 1^{er} décembre 1986 entre le Royaume du Maroc et le Fonds d'Abou Dhabi pour la garantie du prêt de 4,8 millions de dollars US, consenti au Crédit immobilier et hôtelier. *BORM* (3873), 21/1/1987 : 25.
- 26/2 – Signature avec l'Etat des Emirats arabes unis (EEAU) de deux accords de coopération bilatérale dans les domaines des télécommunications et de l'aviation civile. Le premier accord prévoit la création de lignes téléphoniques et de télécommunications directes entre les deux pays. Le second accord entérine un document bilatéral de 1982 prévoyant l'établissement d'une ligne aérienne directe entre le Maroc et les EEAU.
- 11/3 – Signature à Rabat avec la Jordanie d'un accord de coopération dans le domaine des mines et de l'énergie.
- 20/3 – Signature à Rabat avec la Qatar d'un accord dans le domaine du transport aérien.
- 27/3 – Signature en Turquie d'un accord de coopération dans le domaine de la marine marchande prévoyant notamment une assistance bilatérale au niveau de la formation professionnelle, la construction et la réparation navales ainsi que le renforcement de leurs flottes commerciales auxquelles des facilités réciproques seraient accordées pour la desserte de leurs pays.
- 16/4 – Octroi par le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) d'un prêt de 15 millions de dinars koweïtiens (55 millions de dollars) pour le financement des travaux de construction du barrage d'Aoulouz dans la région d'Agadir. Cf. le 21/5.

- 9/5 – Signature à Djeddah avec la Banque islamique de développement (BID) d'un accord sur le financement d'un achat de pétrole par Rabat portant sur 15 millions de dollars. Depuis juin 1986, le montant total des prêts de la BID au Maroc s'élève à 50,165 millions de dollars.
- 21/5 – Décret marocain n° 2-87-390 approuvant une convention de prêt conclue le 15 avril 1987 entre le Royaume du Maroc et la Banque islamique de développement en vue de la participation au financement du projet de développement rural de la plaine d'Abda. *BORM* (3896), 1/7/1987 : 191.
- 21/5 – Décret marocain n° 2-87-393 approuvant une convention de prêt conclue le 16 avril 1987 entre le Royaume du Maroc et le Fonds arabe pour le développement économique et social en vue de la participation au financement du projet de barrage d'Aoulouz et de développement agricole de Oued Souss. *BORM* (3896), 1/7/1987 : 192.
- 14-11 – Signature à Bagdad d'un accord de coopération technique maroco-irakien.

4. Tunisie

- 1/1 – Octroi d'un prêt de 5,5 millions de dollars par le Fonds monétaire arabe.
- 6/2 – Loi tunisienne n° 87-3 portant ratification de la convention de prêt conclue à Tunis le 18 octobre 1986 entre la République tunisienne et le Fonds saoudien de développement et relative au projet «barrage de Sejnane El Saoud», *JORT* (10), 6-10/2/1987 : 191.
- 6/2 – Loi tunisienne n° 87-5 portant ratification de l'accord conclu à Ankara le 2 octobre 1986 entre la République tunisienne et la république de Turquie en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune. *JORT* (10), 6-10/2/1987 : 192.
- 27/2 – Conclusion de deux accords avec l'Arabie séoudite destinés à stimuler les échanges commerciaux et le transport aérien entre les deux pays.
- 6/3 – Loi tunisienne n° 87-6 portant ratification des actes du 12^e congrès de l'Union postale arabe tenu à Damas du 7 au 17 septembre 1985. *JORT* (18), 10/3/1987 : 363.
- 10/4 – Loi tunisienne n° 86-15 portant ratification de l'accord relatif à l'emplacement d'une station de commande, assistant le contrôle des satellites arabes, conclu à Tunis le 29 octobre 1986 entre le gouvernement de la République tunisienne et l'organisation arabe des télécommunications spatiales. *JORT* (27), 14/4/1987 : 506.
- 10/4 – Le Fonds koweïtien de développement accorde un prêt de 18 millions de dinars pour le financement de la deuxième tranche d'un projet d'alimentation en eau potable de la région de Tunis. Cf. le 2/8.
- 20/4 – Octroi par le fonds monétaire arabe (FMA) d'un prêt de 13,4 millions de dollars pour le financement des échanges commerciaux de la Tunisie avec les pays arabes. Prêt conclu à Casablanca au début du mois d'avril en marge des travaux des institutions financières arabes.
- 6/7 – Loi tunisienne n° 87-31 portant ratification de la convention arabe du travail n° 7 relative à l'hygiène et à la sécurité du travail, *JORT* (50), 10/7/1987 : 887.
- 6/7 – Loi tunisienne n° 87-32 portant ratification de la convention de prêt conclue à Casablanca le 16 avril 1987 entre la République tunisienne et le Fonds arabe pour le développement économique et social et relative au projet de modernisation des routes du nord. *JORT* (50), 10/7/1987 : 887.

- 6/7 – Loi tunisienne n° 87-33 autorisant l'adhésion de la République tunisienne au programme de financement à long terme du commerce entre les pays membres de l'organisation de la conférence islamique. *JORT* (50), 10/7/1987 : 887.
- 2/8 – Loi tunisienne n° 87-39 portant ratification de la convention de prêt conclue à Tunis le 10 avril 1987 entre la République tunisienne et le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe et relative au projet d'eau potable du grand Tunis (deuxième phase), *JORT* (55), 11/8/1987 : 951. Le prêt est de 19 millions de DT, au taux de 4 %, remboursable en 20 ans.
- 18/8 – Signature avec le consortium séoudien «Al-baraka» d'un accord pour un prêt de 20 millions de DT, concernant sa participation au financement de l'un des plus grands projets d'urbanisme de Tunis-Nord, «nouvelle ville».
- 21/8 – *MIM* annonce l'octroi par la Banque islamique de développement (BID) de deux prêts de 3 millions de dollars chacun, destinés au financement d'une opération d'achat de soufre et d'importations de coton et de fils de fibre au profit de la Sogitex.
- 1/9 – Signature avec la Jordanie d'un accord portant création d'un conseil de coopération commerciale et industrielle tuniso-jordanienne.

III. – ACCORDS AVEC LES ORGANISATIONS INTERAFRICAINES, LES PAYS D'AFRIQUE ET DE L'OcéAN INDIEN

1. Algérie

- 19/1 – Signature avec le Mali d'un accord commercial.
- 20/1 – Signature à Alger d'un accord de coopération culturelle avec le Sénégal; il prévoit un développement des échanges entre intellectuels et historiens des deux pays.
- 21/1 – Signature avec le Niger d'un accord commercial.
- 24/1 – Signature d'un accord algéro-malgache dans le domaine de la jeunesse et des sports.
- 3/2 – Loi algérienne n° 87-06 portant approbation de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, adoptée à Nairobi en 1981. *JORA* (6), 4/2/1987 : 135. Elle est ratifiée le même jour par le Décret n° 87-37. *JORA* (6), 4/2/1987 : 127.
- 5/2 – Signature avec le Sénégal d'un procès-verbal aux termes duquel l'Algérie est disposée à accueillir des stagiaires sénégalais pour des cycles de formation dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité sur les lieux de travail ainsi que pour la formation de techniciens supérieurs du travail.
- 19/2 – Signature avec le Sénégal d'un procès-verbal de coopération portant notamment sur la coopération dans le domaine de l'hydraulique, des forêts et de la conservation des eaux et des sols. Cf. le 25/2.
- 19/2 – Signature au Mali de deux protocoles d'accords commerciaux.
- 21/2 – Signature au Niger d'un accord entre les deux pays en vue de la création d'un comité de coordination entre les deux chambres nationales de commerce pour la promotion des échanges.
- 25/2 – Signature à Alger d'un important accord de coopération avec le Sénégal dans les domaines de l'hydraulique, de l'environnement et des forêts.

- 10/3 – Signature à Alger avec la Banque africaine de développement (BAD) d'un accord de prêt de 72 millions de dollars, destiné au financement du secteur privé agricole. L'accord prévoit que la Banque algérienne de l'agriculture et du développement rural (BADR) reçoive une ligne de crédit de 60 millions de DTS (soit l'équivalent de 72 millions de dollars) pour développer les productions de viande rouge et de lait. Cf. le 1/9.
- 20/3 – Conclusion avec le Burundi de plusieurs contrats commerciaux à la suite de la 5^e session de la Commission mixte algéro-burundaise.
- 30/4 – Signature à Hararé avec le Zimbabwe d'un contrat de livraison par l'E-NIE Bel-Abbès (Algérie) de téléviseurs noir et blanc et de postes de radio, d'une valeur de 3 millions de dollars.
- 11/6 – Signature avec la Guinée Bissau d'un accord de coopération dans le domaine de la pêche.
- 12/6 – Signature d'un accord de jumelage entre le quotidien national *El Moudjahid* et le quotidien du Burundi *Le Renouveau*.
- 13/8 – Signature avec le Mali d'un protocole d'accord de coopération dans le domaine de l'enseignement bilatéral.
- 25/8 – Décret algérien n° 87-186 portant ratification de l'accord portant création de l'association des producteurs de pétrole africains, signé à Laos le 27 janvier 1987. *JORA* (35), 26/8/1987 : 870.
- 1/9 – Décret algérien n° 87-199 approuvant l'accord de prêt signé le 10 mars à Alger, entre la République algérienne démocratique et populaire et la Banque africaine de développement en vue de l'octroi d'une ligne de crédit agricole. *JORA* (36), 2/9/1987 : 902.
- 8/9 – Décret algérien n° 87-206 portant ratification de l'accord entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République de l'Ouganda pour la création d'une commission mixte de coopération, signé à Alger le 9 novembre 1986. *JORA* (37), 9/9/1987 : 922.
- 24/10 – Signature à Alger d'un accord pour le développement des échanges commerciaux avec le Mozambique. L'Algérie va importer du coton, de l'huile de coprah et du bois du Mozambique et lui fournira des produits sidérurgiques, du matériel agricole et des fertilisants.

2. Libye

- 22/1 – Signature avec le Burkina Faso, d'un protocole d'accord de coopération dans le domaine de l'Information et de la culture.
- 15/4 – Signature avec l'Ouganda d'un accord de troc prévoyant l'échange, pour 60 millions de dollars, de produits agricoles ougandais contre du pétrole, du ciment et des tracteurs libyens.
- 20/9 – Signature à Tripoli le 26.12.1985, avec la République démocratique du Soudan, d'un accord commercial et douanier ainsi que d'un accord sur la main d'œuvre. Accords ratifiés par le Congrès général du peuple à sa 3^e session ordinaire de l'année 1986 et figurant dans la loi n° 8/1987 du 20 al-fâth.
- 20/9 – Signature à Tripoli le 10/8/1986, avec la République démocratique du Soudan, d'un accord bilatéral de coopération dans le domaine douanier. Accord ratifié par le Congrès général du peuple à sa 3^e session ordinaire de l'année 1986 et figurant dans la loi n° 8/1987 du 20 al-fâth.

- 24/9 – Signature avec l'Ouganda d'un protocole visant à promouvoir la coopération et les échanges culturels entre les deux pays.
- 13/11 – Signature à Tripoli d'un accord de coopération pétrolière avec le Soudan, prévoyant la mise en place d'une compagnie soudano-libyenne pour la distribution du pétrole au Soudan ainsi qu'une coopération technique et administrative entre les institutions pétrolières des deux pays.

3. Maroc

- 14/11/1986 – Dahir n° 1-82-193 portant publication de l'accord de siège conclu à Rabat le 24 janvier 1978 entre le Royaume du Maroc et l'Association des Organisations africaines de promotion commerciales. *BOPM* (3944), 1/6/1988 : 166.
- 14/1/1987 – Octroi de deux prêts par la BAD. Un d'un montant de 60 millions d'UC (# 74,05 millions de dollars) destiné au financement du programme de réforme du système éducatif et l'autre de 0,855 millions d'UC (# 0,955 millions de dollars), destiné au financement des études de micro-centrales hydro-électriques dans le Sud du Maroc. Cf. le 9/4 et le 18/8.
- 11/2 – Signature à Rabat, avec la Centrafrique de deux accords de coopération bilatérale dans les domaines du transport aérien et de la santé publique.
- 12/2 – Signature au Maroc avec le Cap-Vert de plusieurs accords de coopération.
- 6/3 – Signature à Rabat avec le Libéria, d'un accord-cadre portant sur la coopération économique et technique entre les deux pays. Il prévoit, selon l'agence de presse marocaine *MAP*, des contacts entre les secteurs publics et privés et l'échange de cadres entre le Maroc et le Libéria.
- 17/3 – Décret marocain n° 2-87-182 approuvant l'accord conclu le 18 décembre 1986 entre le Royaume du Maroc et la Banque africaine de développement pour la garantie du prêt de 50 000 000 d'unités de compte consenti par cette institution à la Banque nationale pour le développement économique. *BORM* (3883), 1/4/1987 : 102.
- 6/4 – Signature à Dakar, de deux accords maroco-sénégalais pour les échanges culturels et la santé.
- 9/4 – Décret marocain n° 2-87-261 approuvant l'accord de prêt de 60 000 000 d'UC conclu le 14 janvier 1987 entre le Royaume du Maroc et la Banque africaine de développement pour le financement du programme de réforme du système éducatif. *BORM* (3885), 15/4/1987 : 112.
- 22/5 – Accord de coopération en matière d'enseignement avec le Sénégal. Les facultés et établissements scolaires marocains vont accueillir près de 300 étudiants.
- 25/6 – Signature avec la Guinée Bissau d'un protocole d'accord portant sur le développement de la coopération bilatérale en matière d'administration publique prévoyant notamment l'échange d'expériences entre les deux parties et la contribution marocaine à la formation des cadres administratifs de Guinée Bissau.
- 18/8 – Décret marocain n° 2-87-547 approuvant l'accord conclu le 14 janvier 1987 entre le Royaume du Maroc et le Fonds africain de développement pour la garantie du prêt de 855 000 UC consenti par ledit Fonds à l'Office national de l'électricité. *BORM* (3903), 19/8/1987 : 254.

- 17/9 – Signature avec le Mali d'un accord portant sur la création d'une commission mixte chargée d'élaborer une étude pour approfondir la recherche dans les domaines politiques, culturels et scientifiques dans les deux pays.

4. Tunisie

- 11/2 – Signature à Tunis avec le Togo de trois accords de coopération portant sur l'établissement d'une liaison aérienne entre Tunis et Lomé, la protection des investissements et des problèmes de fiscalité.
- 19/2 – Signature à Tunis avec Madagascar du premier accord-cadre de coopération économique, technique et scientifique.
- 11/9 – Accord de prêt signé avec la BAD (Banque africaine de développement) à Abidjan, aux termes duquel la BAD octroie un prêt de 80 millions d'UC (environ 102,24 millions de dollars) pour le financement de biens d'importation nécessaires à l'exécution du programme d'ajustement du secteur industriel. Cf. le 26/11.
- 13/11 – Loi tunisienne n° 87-59 ratifiant l'accord conclu à Tunis le 1^{er} juillet 1986 entre le gouvernement de la République tunisienne et le gouvernement de la République du Mali relatif à la promotion et à la protection réciproques des investissements. *JORT* (81), 13-17/11/1987 : 1431.
- 26/11 – Loi tunisienne n° 87-77 portant ratification de l'accord de prêt conclu à Abidjan le 11 septembre 1987 entre la République tunisienne et la Banque africaine de développement et relatif au programme d'ajustement du secteur industriel. *JORT* (83), 24-27/11/1987 : 1466.

IV. – ACCORDS AVEC LA FRANCE

1. Algérie

- 20/1 – Signature à Alger d'un protocole d'accord avec la France, en matière de jeunesse et sports.
- 1/3 – Entrée en vigueur de l'accord d'échanges culturels dans le domaine du livre entre la France et l'Algérie, signé à Alger le 18 janvier 1983. Entre autres mesures, la France s'est notamment engagée à apporter sa collaboration à l'élaboration, à la mise en place et à la réalisation d'un programme de formation professionnelle aux différents métiers du livre.
- 23/4 – Signature à Paris, avec la France d'un accord concernant la livraison de gaz algérien. L'Algérie souhaite que Gaz de France accroisse ses enlèvements.
- 12/5 – Loi algérienne n° 87-12 portant approbation de la convention de coopération culturelle, scientifique et technique entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République française, signée à Paris le 11 mars 1986. *JORA* (21), 20/5/1987 : 523. Cf. le 9/6.
- 9/6 – Décret algérien n° 87-138 portant ratification de la convention de coopération culturelle, scientifique et technique et des textes subséquents entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République française signée respectivement à Paris le 11 mars 1986 et à Alger le 7 septembre 1986. *JORA* (24), 10/6/1987 : 601.

- 10/7 – MTM annonce la signature à Alger avec la France d'un accord-cadre de type crédit acheteur de 1,1 milliard de francs destiné à financer les contrats de biens d'équipement et services passés entre les sociétés algériennes clientes de la BNA et les entreprises exportatrices françaises. Cet accord entre la BNP et la BNA, dont l'origine remonte à 1973 est ainsi porté à 2,5 milliards de francs.
- 13/8 – L'Algérie dénonce avec effet du 1.8.1988, l'accord signé avec la France en 1967 sur la répartition à parité du frêt maritime. La France va demander la liberté d'établissement en Algérie, des compagnies françaises de navigation qui pourront y ouvrir des agences de transit, de consignment et de recherche de frêt.
- 27/11 – Adoption, par la France, de la nouvelle convention de coopération bilatérale qui vise à renforcer les relations culturelles, scientifiques et techniques entre les deux pays, signée le 11 mars 1986.

2. Maroc

- 14/11/1986 – Dahir n° 1-83-84 portant publication du protocole additionnel à la convention d'aide mutuelle judiciaire, et son protocole annexe du 5 octobre 1957, portant extension de la convention aux procédures contentieuses administratives, instituant des autorités centrales en matière d'assistance judiciaire et supprimant l'exigence de la légalisation entre le Royaume du Maroc et la République française, fait à Rabat le 10 août 1981. *BORM* (3910), 7/10/1987 : 293.
- 14/11/1986 – Dahir n° 1-83-197 portant publication de la convention entre le Royaume du Maroc et la République française relative au statut des personnes et de la famille et à la coopération judiciaire, faite à Rabat le 10 août 1981. *BORM* (3910), 7/10/1987 : 300.
- 14/11/1986 – Dahir n° 1-83-355 portant publication de l'avenant de l'accord complémentaire relatif au régime de sécurité sociale des marins entre le Royaume du Maroc et la République française, fait à Paris le 21 mai 1979, *BORM* (3946), 15/6/1988 : 209.
- 17/2/1987 – Signature à Casablanca entre l'Office marocain pour la formation et le perfectionnement technique des travailleurs et l'AFFPA (Association française pour la formation professionnelle des adultes) d'une convention de coopération technique au titre de l'année 1987. Elle prévoit le perfectionnement technique en France de 160 formateurs marocains dans les secteurs industriel, tertiaire et de la confection, ainsi que la formation d'inspecteurs de formation professionnelle, d'animateurs de séminaire, de concepteurs de programmes et de spécialistes en tests psychologiques.
- 7/3 – Conclusion à Paris d'un accord avec le pays créanciers membres du Club de Paris, sur le rééchelonnement de la dette extérieure marocaine de 900 millions de dollars dont le remboursement devrait se terminer en juin 1987.
- 23/9 – Signature à Paris d'un accord de rééchelonnement de la dette marocaine portant sur 2,4 milliards de dollars. La dette totale est estimée à 14 milliards de dollars.
- 9/10 – Signature à Rabat d'une convention franco-marocaine portant à dix années le titre de séjour des ressortissants français au Maroc (au lieu d'une année actuellement). Elle met à réciprocité les deux pays dans les titres de séjours délivrés à leurs résidents respectifs.

- 17/12 – Signature à Rabat avec la France d'une convention qui donne au Bureau français de recherches géologiques et minières (BRGM) la réalisation d'un programme de travaux de recherches minières dans l'Anti-Atlas-Sud-Est marocain (or, argent, cuivre, plomb et zinc).

3. Tunisie

- 27/11/1986 – Circulaire tunisienne n° 86-39 ayant pour objet le transfert par les ressortissants français de leurs avoirs en comptes. *JORT* (19), 13/3/1987 : 383.
- 2/1/1987 – *MTM* annonce la signature à Tunis, avec la France, d'un accord d'approvisionnement de 300 000 filtres à huile par an par la Société tunisienne GIF (Générale industrielle de filtration).
- 21/1 – Signature d'un protocole d'accord avec la France portant sur le démarrage du cycle de formation de techniciens supérieurs de sécurité industrielle à El Oudiane (Nabeul).
- 2/2 – Octroi par la France d'une ligne de crédit d'environ 192 millions de FF pour l'achat de 500 000 tonnes de blé français en 1987.
- 20/2 – La Banque nationale de Tunisie conclut avec un pool de banques françaises une convention-cadre en vertu de laquelle ces institutions mettent à la disposition de la BNT un crédit fournisseur de 250 millions de FF (32,5 millions de DT). Ce crédit est destiné au financement des importations tunisiennes de matériels et de biens d'équipement français et des prestations de services.
- 10/4 – Loi tunisienne n° 87-16 portant ratification du protocole relatif aux conditions de financement de projets industriels et les deux échanges de lettres conclus à Paris le 13 novembre 1986 entre le gouvernement de la République tunisienne et le gouvernement de la République française. *JORT* (27), 14/4/1987 : 507.
- 18/5 – Loi tunisienne n° 87-18 portant ratification de la convention de crédit conclue à Tunis le 15 décembre 1986 entre la République tunisienne et le Crédit Commercial de France, l'Union tunisienne des Banques à Paris, le Crédit Lyonnais et la Banque française pour le Commerce extérieur, pour le financement du projet «liaisons de transmission n° IV». *JORT* (37), 22/5/1987 : 690.
- 10/6 – Signature à Paris entre la *Tunis Afrique Presse (TAP)* et l'*Agence France Presse (AFP)* d'un accord de coopération. La *TAP* sera en mesure de développer son réseau de communications avec les diverses agences nationales et internationales à travers les installations qui lui servent de relais à Paris.

V. – ACCORDS AVEC LA RFA

1. Algérie

- 20/2 – *MTM* annonce que le gouvernement de la RFA aurait récemment mis à la disposition de l'Algérie un crédit de 9 M de DM pour divers projets de coopération technique, notamment dans le domaine de la sylviculture et de l'économie du bois.

2. Maroc

- 3/4 – Signature avec la RFA d'un accord de coopération concernant plusieurs projets de développement : il octroie au Maroc une nouvelle aide au développement de 81 millions de DM (45 millions de dollars).
- 18/6 – Signature à Rabat avec la République fédérale d'Allemagne, d'une convention portant sur la lutte contre le terrorisme international, le trafic des stupéfiants et la criminalité organisée.
- 15/9 – Décret marocain n° 2-87-660 approuvant le contrat complémentaire relatif au rééchelonnement de 87 971 062,62 DM signé à Rabat le 1^{er} juillet 1986 entre la Kreditanstalt für Wiederaufbau et le Royaume du Maroc. *BORM* (3907), 16/9/1987 : 284.
- 9/10 – *MTM* annonce l'obtention par le Maroc de la part de l'Allemagne fédérale d'un délai de paiement sur un crédit de 84 millions de deutschmarks, au terme de négociations sur le rééchelonnement de la dette marocaine.
- 29/12 – Décret marocain n° 2-87-882 approuvant le contrat de consolidation de dettes signé à Rabat le 29 septembre 1987, entre la Kreditanstalt für Wiederaufbau (K.F.W.) et le Royaume du Maroc. *BORM* (3923), 6/1/1988 : 37.

3. Tunisie

- 2/1 – *MTM* annonce la signature avec la Banque allemande pour le Développement et la Reconstruction, de deux contrats de prêt accordés par la RFA à des conditions concessionnelles, le premier de 53 millions de deutschmarks (23 millions de DT), destiné au financement du projet d'assainissement de Jendouba, Béja et Mejez-el-Bab. Le second prêt de 25 millions de deutschmarks (11 millions de DT) avec une rallonge de 2 millions de deutschmarks sous forme de don et un crédit marchandises (commodity aid) à des conditions favorables. Ce prêt, destiné à financer les opérations d'achat de biens d'équipement et de biens de consommation en RFA est perçu comme une aide à la balance tunisienne de paiements.
- 14/8 – *MTM* annonce la signature avec la République fédérale d'Allemagne d'un accord de coopération financière portant sur un prêt de 27 millions de DT pour le secteur agricole au cours du VII^e plan de développement de la Tunisie.
- 23/9 – Décret tunisien n° 87-1254 portant publication de la convention générale de sécurité sociale et du protocole additionnel conclus entre la République tunisienne et la République fédérale d'Allemagne. *JORT* (69); 2/10/1987 : 1207.

VI. – ACCORDS AVEC LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES ET LES AUTRES PAYS MEMBRES DE LA CEE

1. Algérie

- 27/1 – Signature d'un accord commercial avec la Grèce concernant l'échange de pétrole brut algérien contre du blé grec.
- 3/2 – Loi algérienne n° 87-07 relative à l'approbation de l'accord entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et la Commission des Communautés européennes (CEE), sur l'établissement ainsi que sur les privilèges et immunités de la délégation de la Commission des communautés européennes, signé à Alger le 9 décembre 1985, *JORA*

(6), 4/2/1987 : 135. Elle est ratifiée par décret n° 87-53 du 24/2 *JORA*, (9), 25/2/1987 : 202.

- 22/3 – Signature avec les Pays-Bas d'un accord relatif au développement de la coopération dans le domaine du transport aérien et qui porte notamment sur l'ouverture d'une ligne aérienne reliant Alger à Amsterdam. Cet accord devrait également permettre l'exploitation des possibilités de développement des échanges touristiques entre les deux pays.
- 30/3 – Obtention d'une aide financière de la CEE (239 millions d'ECUs : 56 en don et 183 en prêts).
- 13/4 – Signature avec la Grèce d'un procès-verbal d'accord portant sur la coopération commerciale et la coopération multiforme.
- 14/6 – Signature avec le Portugal d'un accord de coopération dans le domaine de la pêche.
- 24/6 – Signature d'un accord avec la firme Fiat, pour la création d'une société mixte algéro-italienne chargée de la réalisation et de l'exploitation d'une usine de montage automobile à Aïn Bouhekif, wilaya de Tiaret.
- 25/6 – Signature à Bruxelles avec la CEE d'un protocole additionnel adaptant l'accord de coopération la liant à l'Algérie depuis 1976. Ce protocole actualise cet accord après l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal et a pour but de maintenir le courant d'échanges.
- 17/7 – La CEE finance un programme concernant la formation à l'exportation et à l'assistance aux entreprises potentiellement exportatrices pour un montant de 15 millions de francs.
- 7/8 – Prêt de 100 millions de livres sterling du département de la garantie des crédits à l'exportation de Grande-Bretagne pour la vente de biens d'équipement et de service à l'Algérie. Le financement provient d'un syndicat de banques avec à sa tête la Midland Bank et est destiné à la Banque algérienne de développement.
- 6/10 – Décret algérien n° 87-217 portant ratification de l'accord de transport et de navigation maritimes entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République italienne, signé à Alger le 28 février 1987. *JORA* (41), 7/10/1987 : 1009.
- 12/10 – Signature avec la Grèce d'un accord de principe pour la fourniture de 12 milliards de mètres cubes de gaz algérien sur une période de 21 ans. L'accord définitif sera signé début novembre.
- 15/10 – Signature avec l'Espagne d'un contrat de fourniture de poisson par l'Algérie pour une valeur de 1,6 milliards de pesetas.
- 28/10 – Signature à Bruxelles d'un protocole financier avec la CEE. Il porte sur 239 millions d'ECUs et est accordé sous forme de prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI), (183 millions d'ECUs) et sous forme de concours (56 millions d'ECUs, dont 4 millions en contribution à la formation de capitaux à risque).
- 20/11 – *MTM* annonce la signature d'un prêt d'une contre-valeur de 22 millions d'Ecus, par la BEI (Banque européenne d'investissement) pour l'extension de la centrale électrique de Béchar.
- 13/12 – Signature à Alger entre les entreprises algériennes Asmidal et Ferphos et la société espagnole Foret SA, d'un contrat de 5 ans portant sur la fabrication par l'Espagne de 20 000 tonnes de tripolyphosphates de soude à partir de phosphates algériens.

- 15/12 – Signature par la Sonatrach et la société italienne AGIP d'un contrat de recherche et d'exploitation d'hydrocarbures liquides en Algérie. Il porte sur 4 600 km² dans l'Erg oriental (Sud algérien).

2. Maroc

- 14/11/1986 – Dahir n° 1-82-268 portant publication de l'accord culturel entre le Royaume du Maroc et le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, fait à Rabat le 27 octobre 1980, *BORM* (3910), 7/10/1987 : 293.
- 14/11/1986 – Dahir n° 1-84-22 portant publication de la convention entre le Royaume du Maroc et le Royaume de Belgique relative à l'entraide judiciaire en matière civile, commerciale et administrative et dans le domaine de l'information juridique, faite à Rabat le 30 avril 1981, *BORM* (3958), 7/9/1988 : 298.
- 14/11/1986 – Dahir n° 1-84-72 portant publication de l'accord relatif aux transports maritimes entre le Royaume du Maroc et l'Espagne, fait à Madrid le 29 décembre 1979, *BORM* (3966), 2/11/1988 : 348.
- 14/11/1986 – Dahir n° 1-84-81 portant publication de l'accord entre le Royaume du Maroc et la République Hellénique tendant à éviter la double imposition en matière d'impôts sur le revenu provenant de l'exploitation des navires et des aéronefs, fait à Rabat le 20 juillet 1980, *BORM* (3944), 1/6/1988 : 168.
- 14/11/1986 – Dahir n° 1-85-157 portant promulgation de la loi n° 23-85 relative à l'approbation du principe de la ratification de la convention de sécurité sociale entre le Royaume du Maroc et le Royaume du Danemark et du protocole y annexé, faits à Copenhague le 26 avril 1982, *BORM* (3910), 7/10/1987 : 304.
- 26/12/1986 – Décret marocain n° 2-86-24 approuvant l'accord de prêt de 130 000 000 de couronnes danoises, conclu le 10 décembre 1985 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement du Royaume du Danemark pour le financement du projet d'acquisition de deux bateaux d'inspection de la pêche, *BORM* (3871), 7/1/1987 : 2.
- 15/1/1987 – Signature à Rabat d'un accord de coopération avec l'Italie pour la lutte contre le terrorisme, la drogue et la criminalité.
- 21/1 – Signature au Maroc de deux accords de coopération avec l'Espagne portant sur la protection civile et la lutte contre le terrorisme et le trafic de stupéfiants.
- 27/1 – Accord de coopération avec l'Italie, paraphé à Rabat, dans le domaine des chemins de fer, relatif notamment à la formation professionnelle et à une assistance technique italienne au profit de l'office national marocain des chemins de fer.
- 9/3 – Arrêté du ministre marocain des finances n° 427-87 autorisant l'Union bancaria hispano-marroquí à continuer à exercer son activité après augmentation de son capital social, *BORM* (3883), 1/4/1987 : 109.
- 21/3 – Signature à Rabat avec les Pays-Bas d'un accord de coopération culturelle.
- 30/3 – Obtention d'une aide financière de la CEE de 324 millions d'ECUs : 173 en dons et 151 en prêts.
- 13/5 – Signature à Séville d'un accord de 4,3 milliards de pesetas (34,4 millions de dollars) pour la construction en Espagne, dans les chantiers navals de Huelva, de douze bateaux de pêche pour trois armateurs marocains.

- 3/6 – Dahir n° 1-82-187 portant promulgation de la loi n° 16-82 portant approbation du principe de la ratification de la convention et du protocole y annexé, faits à Rabat le 12 août 1977 entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement du Royaume des Pays-Bas tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune. *BORM* (3910), 7/10/1987 : 305.
- 3/6 – Dahir n° 1-85-83 portant promulgation de la loi n° 13-85 portant approbation du principe de la ratification de l'accord concernant les transports routiers internationaux de voyageurs et de marchandises et du protocole y annexé établi en vertu de l'article 23 dudit accord, conclus entre le Royaume du Maroc et le Royaume des Pays-Bas le 5 avril 1982. *BORM* (3910), 7/10/1987 : 306.
- 16/6 – Décret marocain n° 2-87-392 approuvant l'addendum à l'accord de prêt du 3 octobre 1984 de 35 millions de dollars US, destinés au financement de divers projets d'investissements, conclu le 10 mars 1987 entre le Royaume du Maroc et l'Instituto de Crédito Oficial d'Espagne. *BORM* (3894), 17/6/1987 : 180.
- 25/6 – Signature à Madrid par la commission mixte culturelle hispano-marocaine d'un accord pour intensifier les échanges de professeurs et de chercheurs entre les deux pays. Adoption d'un programme de formation des professeurs marocains de langue espagnole et mise en chantier d'un protocole de coopération anthropologique et archéologique.
- 18/7 – Signature d'un protocole d'accord préalable entre Jet-Tours (filiale Air-France), la Compagnie italienne franco-russe et la chaîne nationale Salam pour un projet de développement touristique de Saïda comme station balnéaire (montant : 100 millions \$).
- 31/7 – Signature avec la CEE d'un accord sur les droits de pêche de l'Espagne dans les eaux marocaines.
- 17/8 – Signature à Rabat avec l'Espagne d'un protocole de coopération en matière de radio-télévision qui prévoit, entre autres, l'échange de différents programmes socio-culturels et la formation professionnelle.
- 19/10 – Décret marocain n° 2-87-685 approuvant l'accord de crédit fournisseur portant sur un montant annuel maximum de 170 000 000,00 francs belges, renouvelable jusqu'en 1991 prévu à l'article 6-2 du marché cadre n° 2-95-111-86, conclu le 28 août 1987 entre le Royaume du Maroc et la Société ASCO SA. *BORM* (3914), 4/11/1987 : 321.
- 23/10 – Décret marocain n° 2-87-736 approuvant la convention financière de 15 millions de dollars US, conclue le 3 septembre 1987 entre le Royaume du Maroc et l'Instituto Centrale Per il Crédito a Medio Termine (Mediocredito Centrale) pour le financement du projet «Galerie de Matmata». *BORM* (3914), 4/11/1987 : 321.
- 4/11 – La CEE verse 500 000 ECUs, en aide d'urgence pour la lutte contre les criquets pèlerins.
- 19/11 – Décret marocain n° 2-87-803 approuvant les accords de crédit de 277 032 500,00 francs belges et de 900 355 625,00 francs belges prévus respectivement aux articles 6.2 et 6.3 du marché n° 755.618 conclu le 3 juillet 1987 entre le Royaume du Maroc et la SA. PRB. *BORM* (3918), 2/12/1987 : 387.

3. Tunisie

- 19/2 – *MTM* annonce la signature avec l'Espagne d'un protocole d'accord concernant l'application de la convention routière TIR ainsi qu'un accord aérien.
- 23/2 – Signature à Rome de quatre conventions financières tuniso-italiennes d'environ 60 000 000 dollars. Ces conventions concernent les programmes d'urbanisation, de développement rural intégré (30 millions de dollars) et de développement agricole (30 millions de dollars).
- 11/3 – Informations données par le représentant de la CEE à Tunis : 1) un consortium de banques belges prête 500 millions de francs belges pour l'achat par les PME tunisiennes de matériel belge pour l'industrie, les agro-industries et les textiles. 2) Un prêt italien de 30 millions de dollars est accordé pour les programmes d'urbanisation.
- 23/3 – Loi tunisienne n° 87-11 portant ratification de l'échange de lettres conclu à Madrid le 26 novembre 1986 entre le gouvernement de la République tunisienne et le gouvernement espagnol, relatif à l'octroi d'un crédit de 15 millions de dollars. *JORT* (22), 27/3/1987 : 435.
- 23/3 – Signature à Tunis avec l'Italie, d'un memorandum sur la coopération en matière d'emploi et de sécurité sociale.
- 30/3 – Obtention d'une aide financière de la CEE de 224 millions d'ECUs : 93 en dons et 131 en prêts.
- 26/5 – Signature avec la CEE de deux protocoles liés à l'accord de coopération d'avril 1976. Le premier, le protocole d'adaptation technique de l'accord, étend celui-ci à l'Espagne et au Portugal. Le second, le protocole additionnel, vise à remédier aux conséquences de l'élargissement de la Communauté et apporte certaines améliorations au volet commercial de l'accord. Cf. 2/9 et 31/10.
- 8/7 – Signature avec la Grèce d'un accord de coopération concernant les échanges culturels, artistiques et scientifiques ainsi que la collaboration dans le domaine de la radio, de la télévision et de la presse.
- 2/9 – Décret-loi n° 87-2 portant ratification des protocoles additionnels et d'adaptations techniques à l'accord de coopération entre la République tunisienne et la Communauté économique européenne et à l'accord entre la République tunisienne et la Communauté européenne du charbon et de l'acier, à la suite de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté. *JORT* (62), 8/9/1987 : 1067.
- 5/10 – Décret-loi tunisien n° 87-10 portant exonération de la Société tunisienne des industries de pneumatiques (STIP) du paiement de l'impôt sur les redevances dues en raison de l'application des accords conclus entre elle et la société italienne Pirelli. *JORT* (71), 9/10/1987 : 1260. Cf. le 13/11.
- 30/10 – Prêt de la BEI (Banque européenne d'Investissements) de 1,5 millions d'ECUs (1,7 millions de dollars) pour l'agriculture.
- 31/10 – Loi tunisienne n° 87-56 ratifiant le décret-loi n° 87-2 du 2 septembre 1987 portant ratification des protocoles additionnels et d'adaptations techniques à l'accord de coopération entre la République tunisienne et la Communauté économique européenne et à l'accord entre la République tunisienne et la Communauté européenne du charbon et de l'acier à la suite de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté. *JORT* (78), 6/11/1987 : 1387.

- 13/11 – Loi tunisienne n° 87-67 ratifiant le décret-loi n° 87-10 du 5 octobre 1987 portant exonération de la Société tunisienne des industries et pneumatiques (STIP) du paiement de l'impôt sur les redevances dues en raison de l'application des accords conclus entre elle et la Société italienne Pirelli. *JORT* (81), 13-17/11/1987 : 1432.
- 25/12 – *MTM* annonce la signature avec la Société italienne d'hydrocarbures *ENI* d'un accord de coopération dans le domaine des mines et de l'énergie.

VII. – ACCORDS AVEC LES ÉTATS-UNIS

1. Algérie

- 14/2 – Octroi d'un crédit de 76 millions de dollars par la Bankers Trust International, au profit de la Banque de l'agriculture et du développement rural algérien.
- 25/4 – Signature à Skikda (Algérie) entre le groupe américain Panhandle et la Sonatrach d'un contrat pour la fourniture aux Etats-Unis, pendant vingt ans, de gaz naturel liquéfié à un rythme de 4,5 milliards de m³/an d'ici à trois ans.
- 2/6 – Signature à Alger d'un protocole d'accord culturel avec les Etats-Unis. Renouvelable tous les cinq ans il met en place les mécanismes destinés à faciliter et à approfondir la coopération bilatérale dans les domaines culturel, scientifique et éducatif.
- 8/6 – Signature avec les Etats-Unis d'un accord transitoire Sonatrach-Distrigaz qui va permettre la négociation d'un nouveau contrat d'achat de gaz.
- 6/10 – Décret algérien n° 87-218 portant ratification de l'accord de coopération culturelle entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, signé à Alger le 2 juin 1987. *JORA* (41), 7/10/1987 : 1012.
- 18/11 – Signature à Washington d'un accord sur une ligne de crédits de 600 millions de dollars mobilisables au titre de l'année 1988 en priorité pour le développement de la coopération dans le domaine agro-alimentaire.
- 30/11 – *L'APS* (Algérie Presse Service) rapporte que la compagnie algérienne Sonatrach vient de signer un accord entre sa filiale Sontrading et la Société Cabot, maison-mère de la firme de Boston Distrigas, pour livrer à partir de décembre 750 m³ de gaz algérien sur la côte est des Etats-Unis.

2. Maroc

- 23/1 – Signature d'un accord de prêt américain de 40 millions de dollars au profit de Rabat pour l'importation d'environ 54 000 tonnes d'huile végétale, 42 000 tonnes de maïs et 136 000 tonnes de blé.
- 22/4 – Un groupe de banques américaines accorde au Maroc un prêt de 25 millions de dollars au Fonds d'équipement communal et à l'Agence marocaine de lutte contre l'habitat insalubre, destiné à améliorer les conditions de vie dans la banlieue de Tétouan. Prêt garanti par l'US AID.
- 4/8 – Signature à Rabat d'une convention avec la Société américaine Broken Hill Proprietary (BHP) – UTAH International pour la réalisation d'un programme de recherches minières dans les massifs de Tiourar et de Tekna situés dans le Guemassa au sud de Marrakech. Ces travaux, d'un coût de

2,5 millions de dollars, portent sur des gisements de métaux précieux et de métaux de base.

- 4/9 – *MTM* annonce l'obtention de 131,114 millions de dollars de la part de l'US Aid dont la répartition est la suivante :
- Assistance au développement : 15 millions.
 - Programme d'assistance militaire : 50 millions.
 - Entraînement et formation militaire : 1,5 millions.
 - Fonds de soutien économique : 20 millions.
 - PL 480 (pour le financement d'achats de céréales américaines) : 44 millions.

3. Tunisie

- 21/3 – Signature entre l'Entreprise tunisienne d'activités pétrolières (ETAP) pour 50 % et la Conoco INC, pour 50 % d'une convention fixant les conditions de recherche, de développement et d'exploitation des gisements d'hydrocarbures d'El Hamma.
- 18/5 – Loi tunisienne n° 87-19 portant ratification de la convention de crédit conclue le 3 décembre 1985 entre la Compagnie des phosphates de Gafsa et la République tunisienne en tant que garant d'une part et la société Caterpillar Overseas d'autre part. *JORT* (537), 22/5/1987 : 690.
- 23/5 – Loi tunisienne n° 87-23 ratifiant l'amendement conclu à Tunis le 23 janvier 1987 et modifiant l'accord conclu le 11 juillet 1986 entre le gouvernement de la République tunisienne et le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique pour la vente de produits agricoles. *JORT* (39), 29/5/1987 : 707.
- 13/6 – Signature d'un accord portant sur des livraisons nord-américaines de blé sous le régime de la PL 480, il est dénoncé par les Etats-Unis afin d'accroître son montant, *MTM* du 18.9.1987 annonce que dix millions de dollars de blé supplémentaires seront vendus, soit 98 000 tonnes; l'accord portera donc sur 25 millions de dollars.
- 13/6 – Signature à Tunis d'un accord de prêt américain de 1.5 millions de dollars pour financer un programme de création d'emplois et de projets destinés à assurer l'auto-suffisance alimentaire de la Tunisie en 1987.
- 2/8 – Loi tunisienne n° 87-42 portant ratification de l'accord de coopération, conclu à Tunis le 14 janvier 1987 entre le ministère de l'éducation, de l'enseignement et de la recherche scientifique et l'Institut Américain des études maghrébines. *JORT* (55), 11/8/1987 : 951.

VIII. – ACCORDS AVEC LES AUTRES PAYS OCCIDENTAUX OU ASSIMILÉS

1. Algérie

- 28/1 – Signature au Canada d'une convention de coopération dans le domaine du tourisme; les deux parties ont retenu la zone du Hoggar Tassili comme champ d'action de leur coopération.
- 3/3 – Décret algérien n° 87-59 portant ratification de l'accord-cadre de coopération dans le domaine des télécommunications entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de Suède, signé à Stockholm le 23 avril 1986. *JORA* (10), 4/3/1987 : 225.

- 10/3 – Octroi d'un prêt de 75 millions de dollars pour le Crédit populaire d'Algérie de la part d'un Consortium de Banques japonaises.
- 24/3 – Signature entre l'Entreprise nationale algérienne de télécommunications (ENTC) et le groupe industriel suédois Ericsson d'une convention pour la création d'une société d'économie mixte, la Société industrielle algérienne de télécommunication (SITEL) dont Ericsson détiendra 35 % du capital.
- 24/3 – Signature à Alger avec la Suède d'un accord relatif à la prise en charge des soins de santé des Algériens en séjour temporaire en Suède et réciproquement. L'accord porte également sur la protection en matière de santé des personnels des missions diplomatiques et consulaires des deux pays ainsi que leurs familles dans le pays d'accréditation. Cf. le 8/9.
- 6/5 – Signature d'accords, avec la société suédoise Ericsson, pour la coopération dans les domaines des transports, de l'industrie pharmaceutique, de l'agriculture et de la pêche.
- 27/6 – Prêt de 86,7 millions de dollars pour la Sonatrach accordé par l'intermédiaire de Bankers Trust International, en collaboration avec le Japon.
- 8/9 – Décret algérien n° 87-207 portant ratification de l'accord de soins de santé entre la République algérienne démocratique et populaire et le Royaume de Suède, signé à Alger le 24 mars 1987. *JORA* (37), 9/9/1987 : 923.
- 29/9 – Conclusion à Alger d'un protocole d'accord de coopération technique et commerciale dans le domaine ferroviaire avec l'Autriche.
- 19/10 – Signature avec le Canada, des statuts d'une société mixte algéro-canadienne de tourisme, la Sogetour.
- 23/10 – Signature d'un accord financier entre le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et les Banques japonaises, pour un montant de 7 MM de yens (50 millions de dollars) destiné au financement du 2^e Plan quinquennal 1985-1989.

2. Libye

- 10/8 – Signature à Tripoli avec Malte d'un protocole d'accord stipulant une coopération dans différents domaines économiques et sociaux.
- 10/9 – Signature avec Malte d'un protocole d'accord portant sur la suppression des visas pour les ressortissants des deux pays.
- 20/9 – Signature à La Valette le 10/11/1986, avec la République de Malte, d'un accord pour l'application de l'article 3 de l'arrêt de la Cour internationale de Justice de La Haye. Accord ratifié par le Congrès général du peuple à sa 3^e session ordinaire de l'année 1986 et figurant dans la loi n° 8/1987 du 20 al-fâtiḥ.

3. Maroc

- 14/11/1986 – Dahir n° 1-83-97 portant publication de l'accord entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Finlande concernant les transports routiers internationaux et son protocole annexe, faits à Rabat le 26 octobre 1979. *BORM* (3910), 7/10/1987 : 295.
- 1/2/1987 – *Afrique Industrie* indique la signature à Berne avec la Suisse de deux accords dans le domaine des transports routiers internationaux de voyage et de marchandise pour le premier, et sur la reconnaissance réciproque des permis de conduire pour le deuxième.
- 10/3 – Signature à Rabat, avec le Japon, d'un accord de don d'environ 3,5 millions de dollars pour l'acquisition de matériels destinés à la construction

de barrages collinaires au Maroc. C'est la première fois que Tokyo contribue financièrement, dans le secteur des barrages, au développement agricole du Maroc.

- 20/3 – Paraphe d'un accord entre l'Office national marocain de recherches et d'exploitation pétrolière (ONAREP) et la compagnie Japan National Oil Corporation (JNOC) portant sur l'assistance technique japonaise en matière de prospection pétrolière dans la région maritime d'Essaouira.
- 4/5 – Signature à Rabat avec le Canada de deux accords de coopération de 20 millions de dollars canadiens pour l'achat d'ambulances et de rails.
- 10/6 – Signature à Rabat avec le Japon d'un protocole d'accord pour la réalisation par l'Agence japonaise des Mines et Minéraux d'un programme de recherches minières et géologiques sur 2 700 km² dans la région de Haouz. Il sera étalé sur trois ans.
- 15/6 – Signature à Rabat entre la société Petro-Canada et l'ONAREP, (l'Office national marocain de recherches et d'exploitations pétrolières), d'un contrat de recherche pétrolière portant sur un forage offshore au large d'Agadir et cinq forages terrestres dans la région des Doukkala au sud de Casablanca. Cet accord prévoit aussi une assistance technique générale de la société canadienne à l'office marocain et porte sur 15,6 millions de dollars canadiens.
- 13/11 – Signature de contrats commerciaux à Casablanca entre le Centre marocain de promotion des exportations et le Centre du commerce international de Genève.

4. Tunisie

- 11/3 – Signature avec la Suède d'un accord de coopération relatif au projet de lutte contre la désertification dans la plaine de Gammouda et la région de Hichria, gouvernorat de Sidi Bouzid. L'accord porte sur 1,4 millions de DT à titre de don qui seront mis à la disposition de l'Office de mise en valeur des périmètres irrigués de Sidi Bouzid pour 1986-1989.
- 12/6 – Signature à Tunis avec le Canada de modifications portées à cinq accords de prêt d'une valeur de 17 millions de dollars (11 millions de DT). Le Canada octroie la totalité de son aide publique sous forme de dons et non plus de prêts remboursables.
- 14/7 – Signature à Tunis, avec le Canada de trois accords de coopération en vertu desquels la Tunisie recevra des dons d'un montant de 24,5 millions de dollars canadiens (15 millions de Dt). Un premier don de 15 millions est destiné à apurer la balance des paiements par l'importation du Canada de matières premières et de produits semi-finis. Un deuxième don de 5 millions est une aide alimentaire et un troisième don de 4,5 millions est destiné à financer la phase II du projet d'assistance technique à frais partagés.
- 22/8 – Décret-loi tunisien portant ratification de la convention de prêt conclue le 5 juin 1987 entre la Banque nationale de développement touristique, la République tunisienne en tant que garant et la BT Asia Ltd, portant sur un montant de 5 milliards de yens. *JORT* (58), 25/8/1987 : 1006, cf. 31/10.
- 31/10 – Loi tunisienne n° 87-55 ratifiant le décret-loi n° 87-1 du 22 août 1987 portant ratification de la convention de prêt conclue le 5 juin 1987 entre la Banque nationale de développement touristique, la République tunisienne en tant que garant, et la BT Asia Ltd. *JORT* (73), 6/11/1987 : 1387.

IX. - ACCORDS AVEC LES AUTRES PAYS D'ASIE ET DU PACIFIQUE

1. Algérie

- 11/4 – Signature à Alger d'un protocole d'accord avec la Chine qui porte sur la construction d'un hôtel près de l'aéroport Houari Boumédiène. Il sera réalisé par la société chinoise «Complant» dans un délai de deux ans.
- 27/4 – Signature à Alger avec l'Inde d'un accord de coopération en matière hydraulique. Il prévoit l'échange d'expériences et de coopération en matière de formation et d'enseignement.

2. Maroc

- 14/11/1986 – Dahir n° 1-83-96 portant publication de l'accord de coopération culturelle et scientifique entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de l'Inde, fait à Rabat le 12 janvier 1981. *BORM* (3910), 7/10/1987 : 294.

X. - ACCORDS AVEC LES PAYS D'AMÉRIQUE LATINE

1. Algérie

- 6/1 – Décret algérien n° 87-05 portant ratification de l'accord portant création d'une commission mixte intergouvernementale de coopération entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République du Venezuela, signé à Caracas le 15 mai 1985. *JORA* (2), 7/1/1987 : 29.
- 6/1 – Décret algérien n° 87-06 portant ratification de l'accord commercial entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République du Venezuela, signé à Caracas le 15 mai 1985. *JORA* (2), 7/1/1987 : 30.
- 6/1 – Décret algérien n° 87-07 portant ratification de l'accord culturel entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République du Venezuela, signé à Caracas le 15 mai 1985. *JORA* (2), 7/1/1987 : 32.
- 27/4 – Signature à Buenos Aires, (Argentine) d'un accord de coopération commerciale. Il porte sur le transport, les questions financières, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, l'énergie, l'agriculture et l'hydraulique, les télécommunications, le tourisme et la culture.
- 20/9 – Signature avec le Brésil d'un protocole de coopération économique et commercial, ainsi que d'une collaboration sur le plan culturel, scientifique et technique.
- 13/10 – Signature à Lima, d'un accord avec le Pérou, portant création de la commission mixte de coopération entre les deux pays.

XI. - ACCORDS AVEC LES PAYS SOCIALISTES EUROPÉENS

1. Algérie

- 14/1 – Signature avec l'URSS d'un accord de coopération scientifique.
- 31/1 – Signature à Moscou d'un protocole de coopération entre les deux pays.
- 3/2 – Loi algérienne n° 87-08 portant approbation de l'accord entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République socialiste de Tchécoslovaquie pour éviter la double imposition des revenus provenant de l'exploitation des services aériens internationaux, signé à Alger le 18 juin 1985; *JORA* (6), 4/2/1987 : 136. Cf. 24/2.
- 12/2 – Signature avec la Yougoslavie d'un protocole d'accord.
- 24/2 – Décret n° 87-54 portant ratification de l'accord entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République socialiste de Tchécoslovaquie, pour éviter la double imposition des revenus provenant de l'exploitation des services aériens internationaux, signé à Alger le 18 juin 1985, *JORA* (9), 25/2/1987 : 203.
- 10/6 – Signature à Alger avec la Tchécoslovaquie de trois accords portant réalisation de dix projets dans les secteurs des industries alimentaires et des matériaux de construction et concernant la réalisation d'une usine de carreaux-faïence à Boudouaou ainsi que l'extension des moutonneries-semouleries de Djelfa et de Ksar El-Boukari. Les protocoles d'accords prévoient la réalisation de six usines de carreaux-sols en terre cuite.
- 25/6 – Signature en Yougoslavie d'un accord sur le financement des interventions des entreprises yougoslaves en Algérie.
- 8/9 – Décret algérien n° 87-205 portant ratification de l'accord commercial entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République populaire de Pologne, signé à Varsovie le 11 septembre 1986. *JORA* (37), 9/9/1987 : 919.
- 26/9 – Signature à Alger d'un procès-verbal d'accord de coopération avec l'URSS, destiné à donner une nouvelle impulsion aux relations algéro-soviétiques. Considéré comme étant la mise en œuvre du programme de coopération signé à Moscou en mars 1986, cet accord prévoit pour la première fois la fourniture du marché soviétique en produits algériens de consommation courante.
- 6/10 – Décret algérien n° 87-219 portant ratification de l'accord relatif à la création d'un comité mixte de coopération économique, scientifique, technique et culturelle entre le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire et le gouvernement de la République populaire socialiste d'Albanie, signé à Tirana le 8 juillet 1987 : *JORA* (41), 7/10/1987 : 1014.
- 15/11 – Signature à El Eulma, wilaya de Sétif, avec la firme est-allemande Heim Electronic, d'un contrat pour l'exportation en 1988, vers la RDA, de 80 000 compteurs d'eau d'une puissance de 5 m³ par heure.
- 10/12 – Signature d'un protocole d'accord avec l'Union Soviétique dans le domaine de l'enseignement supérieur.
- 26/12 – Arrêté algérien portant autorisation de l'implantation en Algérie et de l'entrée en service du centre culturel de l'Union des Républiques soviétiques (URSS), *JORA* (11), 16/3/1988 : 333.

2. Libye

- 5/2 – Publication au JO Libyen du texte de l'accord consulaire signé le 14/10/1985 entre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste et l'Union des Républiques socialistes soviétiques. *JR* (5), 5/2/1987 : 106.
- 22/3 – Signature entre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste et la Pologne d'une convention sur la sécurité sociale. *JR* (9), 22/3/1987 : 247.
- 28/5 – Signature à Tripoli avec l'URSS d'un protocole d'accord de coopération économique, scientifique et technique.
- 7/6 – Signature à Tripoli avec l'URSS d'un programme de coopération culturelle et scientifique pour les années 1987-1988. Il prévoit le développement des liens bilatéraux dans le domaine de l'enseignement supérieur et secondaire et de la recherche scientifique, la promotion d'une coopération dans le domaine de la culture, de la télévision et de la radio-diffusion ainsi que des échanges d'écrivains, de délégation de jeunes, de femmes et de sportifs.

3. Maroc

- 14/11/1986 – Dahir n° 1-82-324 portant publication de la convention entre le Royaume du Maroc et la République Populaire de Pologne relative à l'entraide judiciaire en matière civile et pénale, faite à Varsovie le 21 mai 1979. *BORM* (3958), 7/9/1988 : 288.
- 14/11/1986 – Dahir n° 1-83-105 portant publication de l'accord entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République socialiste de Roumanie portant constitution, organisation et fonctionnement de la Commission intergouvernementale de coopération économique et technique, fait à Bucarest le 28 juin 1978. *BORM* (3910), 7/10/1987 : 299.
- 14/11/1986 – Dahir n° 1-83-106 portant publication de l'accord de coopération culturelle et scientifique entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République démocratique allemande, fait à Rabat le 5 mai 1981. *BORM* (3958), 7/9/1988 : 296.
- 14/11/1986 – Dahir n° 1-85-161 portant promulgation de la loi n° 26-85 portant approbation du principe de la ratification de la convention entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République Socialiste de Roumanie tendant à éviter la double imposition en matière d'impôt sur le revenu, faite à Bucarest le 11 septembre 1981, *BORM* (3910), 7/10/1987 : 304.
- 26/2/1987 – Signature en Union soviétique d'un protocole d'accord sur l'échange de biens d'équipements soviétiques contre des phosphates marocains.
- 19/6 – Signature à Rabat avec la Bulgarie, d'un protocole commercial pour l'augmentation des échanges entre les deux pays.
- 25/9 – Signature avec la Roumanie d'un accord de coopération à long terme.

4. Tunisie

- 12/1 – Décret tunisien n° 87-35 portant publication de la convention conclue à Varsovie le 22 mars 1985 entre la République tunisienne et la République populaire de Pologne et relative à l'entraide judiciaire en matière civile et pénale. *JORT* (5), 20/1/1987 : 86.

XII. - ACCORDS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET ADHÉSIONS AUX CONVENTIONS INTERNATIONALES

1. Algérie

- 7/10/1986 – Décret algérien n° 86-257 portant ratification des actes du 19^e congrès de l'Union postale universelle, faits à Hambourg le 27 juillet 1984 (rectificatif), *JORA* (24), 10/6/1987 : 615.
- 3/2/1987 – Décret algérien n° 87-36 portant ratification de l'amendement de l'article 6 du statut de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), adopté par la conférence générale le 27 septembre 1987. *JORA* (6), 4/2/1987 : 126.
- 28/4 – Décret algérien n° 87-92 portant ratification de l'accord portant création du Centre international de génie génétique et de biotechnologie (CIGGB), conclu à Madrid le 13 septembre 1983 et du protocole de la reprise de la réunion des plénipotentiaires relative à la création du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie, fait à Vienne le 4 avril 1984. *JORA* (18), 29/4/1987 : 437.
- 28/4 – Décret algérien n° 87-93 relatif à l'acceptation de la résolution XHA 31-18 du 18 mai 1978 portant amendement à l'article 74 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé. *JORA* (18), 29/4/1987 : 443.
- 14/5 – Octroi de deux prêts par la Banque mondiale pour le transport et l'irrigation. Le premier, de 120 millions de dollars, est destiné à rénover le réseau routier, améliorer l'entretien de la voirie et faciliter les transports. Le second, de 94 millions de dollars, permettra de rationaliser le système d'irrigation de la vallée du Cheliff.
- 28/5 – Prêt de 250 millions de dollars par la Banque mondiale pour l'alimentation en eau et pour l'agriculture.
- 25/8 – Décret algérien n° 87-187 portant adhésion à la convention sur le commerce de blé, faite à Londres le 14 mars 1986. *JORA* (35), 26/8/1987 : 872.
- 25/8 – Décret algérien n° 87-192 approuvant l'accord de prêt n° 197 AL signé le 17 décembre 1986 à Alger entre la République algérienne démocratique et populaire et le Fonds international de développement agricole pour le financement d'un projet de développement de la céréaliculture et de l'élevage dans les exploitations privées de la wilaya de Tiaret. *JORA* (35), 26/8/1987 : 888.
- 9/10 – *MTM* annonce l'octroi d'une aide alimentaire d'urgence de la FAO (programme alimentaire mondial), d'une valeur de 1,1 million de dollars pour 57 000 réfugiés du Sahara occidental qui recevront 2 055 tonnes de farine de blé, 310 tonnes de lait en poudre, 137 tonnes d'huile et 205 tonnes de lentilles.
- 13/10 – Décret algérien n° 87-222 portant adhésion, avec réserves, à la convention de Vienne, sur le droit des traités, conclue le 23 mai 1969, *JORA* (42), 14/1/1987 : 1028.
- 20/10 – Décret algérien n° 87-223 portant adhésion à la convention douanière relative aux facilités accordées pour l'importation des marchandises destinées à être présentées ou utilisées à une exposition, une foire, un congrès

ou une manifestation similaire en date, à Bruxelles, du 8 juin 1961. *JORA* (43), 21/10/1987 : 1053.

- 24/10 – Prêt de 250 millions de dollars par la Banque mondiale et l'IDA (Association pour le développement international) à rembourser avant le 31/12/1993, pour le second projet d'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées. Il a pour objet de soutenir le plan de cinq ans du gouvernement en matière d'approvisionnement en eau, de constructions d'égouts et de traitement des eaux usées dans les villes principales, moyennes et petites sur l'ensemble du territoire.
- 15/12 – Décret algérien n° 87-275 approuvant l'accord de prêt n° 2808 AL signé le 24 juin 1987 à Washington, entre la République algérienne démocratique et populaire et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) pour le financement d'un cinquième projet routier. *JO-RA* (51), 16/12/1987 : 1287.
- 15/12 – Décret algérien n° 87-276 approuvant l'accord de prêt n° 1809 AL signé le 24 juin 1987 à Washington, entre la République algérienne démocratique et populaire et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) pour le financement d'un projet d'irrigation du Chlef. *JORA* (51), 16/12/1987 : 1287.
- 22/12 – Décret algérien n° 87-280 portant ratification de l'accord international sur l'huile d'olive et les olives de table, fait à Genève le 1^{er} juillet 1986. *JORA* (52), 23/12/1987 : 1327.

2. Libye

- 1/12 – Signature à New York le 25/5/1986, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, d'une convention internationale contre la pratique de l'apartheid dans les épreuves sportives. Elle est ratifiée par le CGP libyen en 1987. *JR* (23), 1/12/1987 : 650.

3. Maroc

- 14/11/1986 – Dahir n° 1-83-133 portant publication de la convention sur la responsabilité internationale pour les dommages causés par des objets spatiaux, faite le 29 mars 1972 et ouverte à la signature à Londres, Moscou et Washington. *BORM* (3946), 15/6/1988 : 190.
- 14/11/1986 – Dahir n° 1-83-188 portant publication de la convention de Vienne sur la succession d'Etats en matière de traités. Faite à Vienne le 23 août 1978. *BORM* (3946), 15/6/1988 : 193.
- 14/11/1986 – Dahir n° 1-83-271 portant publication de l'accord sur les exigences minimales pour la délivrance et la validité des permis de conduire (APC), fait à Genève le 1^{er} avril 1975. *BORM* (3946), 15/6/1988 : 202.
- 14/11/1986 – Dahir n° 1-84-20 portant publication de la convention concernant la distribution de signaux porteurs de programmes transmis par satellites, faite à Bruxelles le 21 mai 1974, *BORM* (3946), 15/6/1988 : 214.
- 14/11/1986 – Dahir n° 1-84-21 portant publication de la convention des Nations Unies pour le transport de marchandises par mer ou «Règles de Hambourg», faite à Hambourg le 31 mars 1978. *BORM* (3953), 3/8/1988 : 256.
- 14/11/1986 – Dahir n° 1-85-156 portant promulgation de la loi n° 22-85 portant approbation du principe de la ratification de l'accord portant création de la Caisse commune pour les produits de base, fait à Genève le 27 juin 1980, *BORM* (3944), 1/6/1988 : 170.

- 14/11/1986 – Dahir n° 1-86-256 portant promulgation de la loi n° 25-86 portant approbation du principe de l'adhésion du Royaume du Maroc aux statuts du Comité technique international de prévention et d'extinction du feu approuvés le 30 avril 1966 par l'assemblée générale extraordinaire du Comité technique international de prévention et d'extinction du feu, tenue à Titisee (RFA), *BORM* (3910), 7/10/1987 : 305.
- 14/11/1986 – Dahir n° 1-86-262 portant promulgation de la loi n° 26-86 portant approbation du principe de la ratification de la convention relative aux transports internationaux ferroviaires. *BORM* (3910), 7/10/1987 : 305.
- 1/1/1987 – Le FMI accorde un prêt en crédit stand-by sur 16 mois, de 280 millions de dollars.
- 6/1 – Prêt de 46 millions de dollars par la Banque mondiale et l'IDA (Association pour le développement international) à rembourser avant la 30/6/1993. Il a pour objet d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources existantes des terres largement irriguées et d'améliorer les performances financières des neuf offices de mise en valeur agricole.
- 16/1 – *MTM* annonce la signature avec le Fonds international pour le développement de l'Agriculture (FIDA) d'un accord de prêt de 8 millions de dollars pour les petits agriculteurs des zones semi-arides.
- 12/3 – Prêt de 125 millions de dollars de la Banque mondiale pour soutenir le programme prioritaire d'investissements.
- 13/3 – La Banque mondiale accorde au Maroc un prêt de 22,3 millions de dollars destiné au nouveau projet de formation professionnelle. Cf. le 19/6.
- 14/4 – Décret marocain n° 2-87-286 approuvant l'accord de prêt de 6 800 000 droits de tirages spéciaux, conclu le 9 janvier 1987 entre le Royaume du Maroc et le Fonds international de développement agricole pour le financement du projet de développement rural de la plaine d'Abda. *BORM* (3888), 6/5/1987 : 133.
- 17/4 – Prêt de 30,2 millions de dollars par la Banque mondiale et l'IDA (Association pour le développement international) à rembourser avant le 31/12/1994, pour le quatrième programme d'ajustement de la politique industrielle et commerciale.
- 22/4 – La SFI (Filiale de la BIRD) et un groupe de banques internationales, octroient au crédit immobilier et hôtelier du Maroc (CIH) un prêt de 50 millions \$ U.S. Cf. le 21/5.
- 23/4 – La Banque mondiale annonce l'octroi au Maroc d'un prêt de 125 millions de dollars destinés au financement d'un projet de développement du réseau de télécommunications.
- 7/5 – La Banque mondiale accorde des crédits d'un montant de 70 millions de dollars, destinés à aider l'effort marocain d'exportation.
- 9/5 – Prêt de 240 millions de dollars de la Banque mondiale pour le Plan de rationalisation du secteur public.
- 18/5 – Signature du protocole d'accession au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), le Maroc devient de ce fait, le 94^e Etat-membre, appelé partie contractante de cette organisation qui régit et contrôle le commerce international.
- 21/5 – Décret marocain n° 2-87-411 approuvant l'accord conclu le 22 avril 1987 entre le Royaume du Maroc et un groupe de banques internationales pour la garantie des prêts C.D. et E. faisant partie du financement de 50 millions de dollars en multidevises consenti au Crédit immobilier et hôtelier par la

Société financière internationale, filiale de la BIRD en vertu de l'accord d'investissement n° 943 MOR conclu entre ces deux organismes le 22 avril 1987. *BORM* (3892), 3/6/1987 : 171.

- 28/5 – La Banque mondiale accorde un prêt de 240 millions de dollars destiné au secteur public qui représente environ 20 % du produit national brut, 30 % des investissements et 50 % des exportations du Maroc.
- 5/6 – Signature à Rabat avec le PNUD d'un accord de maintenance hospitalière. Il fournira au département de la Santé publique une assistance en vue d'améliorer la performance et le rendement des équipements, et l'installation des Centres hospitaliers universitaires de Rabat, Casablanca, Fès et Agadir.
- 19/6 – Décret marocain n° 2-87-464 approuvant l'accord de prêt de 22 300 000 \$ US conclu le 13 mars 1987 entre le Royaume du Maroc et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, pour le financement du deuxième projet de formation professionnelle. *BORM* (3896), 1/7/1987 : 192.
- 27/7 – Signature avec la Banque mondiale, de quatre accords de prêts pour la somme de 430 millions de \$ (dollars). Ils portent sur le financement des industries exportatrices marocaines, la rationalisation des entreprises publiques, l'assainissement du grand Casablanca et la réhabilitation du secteur de l'eau potable. Cf. les 15/9 et 30/11.
- 12/8 – Prêt de 22,5 millions de dollars par la Banque mondiale et l'IDA (Association pour le développement international) pour le second projet d'enseignement professionnel. Il a pour objet l'amélioration de la qualité de l'enseignement professionnel et l'abaissement de son coût. Prêt à rembourser avant le 31/12/1992.
- 1/9 – Décret marocain n° 2-87-597 approuvant l'accord conclu le 29 mai 1987 entre le Royaume du Maroc et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement pour la garantie du prêt de 125 millions de dollars US consenti à l'Office national des postes et télécommunications pour le financement du projet de télécommunications. *BORM* (3905), 2/9/1987 : 264.
- 15/9 – Décret marocain n° 2-87-694 approuvant l'accord de prêt de 60 000 000 \$ US conclu le 27 juillet 1987 entre le Royaume du Maroc et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. *BORM* (3912), 21/10/1987 : 312.
- 15/9 – Décret marocain n° 2-87-695 approuvant l'accord de prêt de 60 000 000 \$ US, conclu le 27 juillet 1987 entre le Royaume du Maroc et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, *BORM* (3912), 21/10/1987 : 314.
- 23/9 – Décret marocain n° 2-87-682 approuvant l'accord de prêt de 240 000 000 \$US, conclu le 27 juillet 1987 entre le Royaume du Maroc et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. *BORM* (3910), 7/10/1987 : 306.
- 25/11 – La Banque mondiale accorde un prêt de 225 millions de dollars pour contribuer au financement de la deuxième phase d'un programme de réforme agricole.
- 29/11 – Prêt de la BIRD pour les industries métallurgiques, mécaniques et électriques (IMME) d'une somme de 25,1 millions de dollars pour contribuer au financement d'une quarantaine de ses projets.

- 30/11 – Décret marocain n° 2-87-832 approuvant l'accord conclu le 27 juillet 1987 entre le Royaume du Maroc et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, relatif à la garantie du prêt d'un montant global de 4 500 000 dollars consenti par cette institution à la Société générale marocaine de banques du 27 juillet 1987. *BORM* (3918), 2/12/1987 : 387.
- 30/11 – Décret marocain n° 2-87-833 approuvant l'accord conclu le 27 juillet 1987 entre le Royaume du Maroc et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement relatif à la garantie du prêt d'un montant global de 3 000 000 de dollars, consenti par cette institution à la Banque centrale populaire (BCP) le 27 juillet 1987. *BORM* (3918), 2/12/1987 : 387.
- 30/11 – Décret marocain n° 2-87-834 approuvant l'accord conclu le 27 juillet 1987 entre le Royaume du Maroc et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement relatif à la garantie du prêt d'un montant global de 7 000 000 de dollars, consenti par cette institution à la Banque commerciale du Maroc (BCM), le 27 juillet 1987. *BORM* (3918), 2/12/1987 : 387.
- 30/11 – Décret marocain n° 2-87-835 approuvant l'accord conclu le 27 juillet 1987 entre le Royaume du Maroc et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, relatif à la garantie du prêt d'un montant global de 8 500 000 dollars, consenti par cette institution à la Wafabank le 27 juillet 1987. *BORM* (3918), 2/12/1987 : 388.
- 30-11 – Décret marocain 2-87-836 approuvant l'accord conclu le 27 juillet 1987 entre le Royaume du Maroc et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, relatif à la garantie du prêt d'un montant global de 14 500 000 dollars, consenti par cette institution à la Banque marocaine du commerce extérieur (BMCE) le 27 juillet 1987. *BORM* (3918), 2/12/1987 : 388.
- 30/11 – Décret marocain n° 2-87-837 approuvant l'accord conclu le 27 juillet 1987 entre le Royaume du Maroc et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, relatif à la garantie du prêt d'un montant global de 28 000 000 de dollars, consenti par cette institution à la Banque nationale pour le développement économique le 27 juillet 1987, *BORM* (3918), 2/12/1987 : 388.
- 30/11 – Décret marocain n° 2-87-838 approuvant l'accord conclu le 27 juillet 1987 entre le Royaume du Maroc et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, relatif à la garantie du prêt d'un montant global de 2 000 000 de dollars, consenti par cette institution au Crédit du Maroc (CDM) le 27 juillet 1987. *BORM* (3918), 2/12/1987 : 389.
- 30/11 – Décret marocain n° 2-87-839 approuvant l'accord conclu le 27 juillet 1987 entre le Royaume du Maroc et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, relatif à la garantie du prêt d'un montant global de 2 500 000 dollars, consenti par cette institution à la Banque marocaine pour le commerce et l'industrie (BMCI) le 27 juillet 1987, *BORM* (3918), 2/12/1987 : 389.

4. Tunisie

- 14/1 – Le PAM accorde un don de 16,4 millions de dollars destinés à la phase 2 du projet de lutte contre l'érosion et la désertification dans le Sud tunisien.
- 6/2 – Loi tunisienne n° 87-2 portant ratification de la convention internationale sur le système harmonisé de désignation et de colification des marchandises. *JORT* (10), 6-10/2/1987 : 191.

- 15/2 – Signature avec le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) de trois accords de coopération auxquels le PNUD contribue pour deux millions de dollars et qui intéressent les domaines prioritaires, à savoir : le transfert de la maîtrise de technologies de pointe, la gestion des importations et la promotion de la coopération technique de la Tunisie avec les pays en développement.
- 27/2 – La Banque mondiale accorde un prêt de 150 millions de dollars destinés à aider la Tunisie à mettre en œuvre sa nouvelle politique industrielle et commerciale et à accroître sa croissance économique. Ce prêt d'une durée de 17 ans dont 4 de grâce, porte un taux d'intérêt variable, actuellement de 7,92 % lié aux coûts des emprunts de l'institution ainsi qu'une commission annuelle de 0,75 % sur les sommes non déboursées.
- 17/3 – Prêt de 4 millions de dollars par la Banque mondiale et l'IDA (Association pour le développement international), à rembourser avant le 31/12/1992, pour un programme énergétique.
- 23/3 – Loi tunisienne n° 87-10 portant ratification de l'accord international de 1986 sur l'huile d'olive et les olives de table. *JORT* (22), 27/3/1987 : 435.
- 23/5 – Loi tunisienne n° 87-22 portant ratification de l'accord conclu à Washington le 6 mars 1987 entre la République tunisienne et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et relatif au «prêt à l'ajustement de la politique industrielle et commerciale». *JORT* (39), 29/5/1987 : 707.
- 9/7 – Prêt de 9,30 millions de dollars par la Banque mondiale.
- 17/7 – *MTM* annonce l'octroi par la Banque mondiale d'un prêt de 30 millions de dollars destiné au financement d'un projet de crédit agricole. Il vise à promouvoir le rôle du secteur bancaire tunisien en général et de la Banque nationale de Tunisie en particulier dans la mobilisation des ressources financières en faveur de l'agriculture.
- 6/8 – La Banque mondiale accorde un prêt de 20 millions de dollars pour divers projets de reforestation. Ceci complète le programme de lutte contre l'érosion et la surexploitation des sols pour lequel a été défini un plan de sept ans qui est d'un coût total de 50,2 millions de dollars.
- 29/10 – Loi tunisienne n° 87-52 portant ratification de la convention internationale du travail n° 150 concernant l'administration du travail (rôle, fonctions et organisation). *JORT* (77), 3/11/1987 : 1378.
- 26/11 – Loi tunisienne ratifiant les accords de prêt et de garantie conclus le 22 juillet 1987 à Washington entre la Banque nationale de Tunisie et la République tunisienne en tant que garant et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et relatifs à la 4^e ligne de crédit agricole. *JORT* (83), 24-27/11/1987 : 1466.

XIII. – ACCORDS AVEC DES PARTENAIRES INDÉTERMINÉS OU AVEC DES GROUPEMENTS DE PARTENAIRES CLASSÉS DANS DES RUBRIQUES DIFFÉRENTES

1. Maroc

- 20/2 – Signature à Marrakech entre un consortium de banques internationales et la société chérifienne des pétroles, d'une convention de crédit financier de 50 millions de dollars, destiné au financement des importations de pétrole brut par la SCP en 1987.

- 29/10 – Décret marocain n° 2-87-728 approuvant l'accord de refinancement de la dette extérieure à moyen terme conclu le 23 septembre 1987 entre le Royaume du Maroc et les banques commerciales internationales. *BORM* (3914), 4/11/1987 : 321.
- 29/10 – Décret marocain n° 2-87-729 approuvant l'accord du 23 septembre 1987 portant amendement de la convention de refinancement conclu le 22 octobre 1985 entre le Royaume du Maroc et les banques commerciales internationales. *BORM* (3914), 4/11/1987 : 321.

2. Tunisie

- 29/7 – Ratification par la chambre des députés de la convention de prêt conclue à Vienne le 22/10/1986 avec le Fonds de l'OPEP pour le développement international. Il est destiné à financer des projets de petites et moyennes entreprises implantées dans les zones d'interactions du programme de développement rural intégré, (PDRI). Le prêt est de 5 millions de dollars, dont 4 millions de DT remboursables durant 17 ans avec un intérêt de 4 %. Cf. JORT (55), 11/8/1987 : 951; Loi n° 87-40 du 2/8/1987.